



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 avril 2026

### DÉLIBÉRATION N°2026-037

**OBJET : Élection des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS –  
Complément de la délibération n°2026-015**

En exercice : 23  
Membres  
Présents : 21  
Pouvoirs : 2  
Absents : 2

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Christian BRUNEAUD, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Christian BRUNEAUD, Marjorie THEVENOT, Adel BOUAKLINE, Marjorie VILLENEUVE, Guy PERETZ, Bénédicte NASTORG-LARROUTURE, Arielle CHEMINANT, Jean-Claude LABOZ, Jean-Jacques DARGÈRE, Hiên PHAN, Marie-Pierre VAUX, Philippe THOMAS, Isabelle RAPIN, Florence BAUDIN, Mylène SINET, Patrick TUIS, Chrystelle EDOUARD, Richard FAURE, Aurélien HELLÉ, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Olivier LANSIAUX pouvoir à Marjorie THEVENOT, Stéphanie ROSSE pouvoir à Christian BRUNEAUD

**Les membres absents et excusés :**

Olivier LANSIAUX, Stéphanie ROSSE.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Christian BRUNEAUD

Vu les articles R 123-8 et suivants du code de l'action sociale et des familles, indiquant que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal,

Vu la délibération n°2026-036 du conseil municipal en date du 27/04/2026 fixant à 4, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS,

Considérant la délibération n°2026-015 en date du 30 mars 2026 désignant 4 conseillers municipaux comme membres du conseil d'administration du CCAS,

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir nommer membres du conseil d'administration du CCAS les conseillers municipaux suivants :

- Madame Marie-Pierre VAUX, Déléguée Solidarités et Inclusion
- Madame Marjorie THEVENOT, 1ère Adjointe
- Madame Mylène SINET, Éluée municipale
- Madame Chrystelle EDOUARD, Éluée municipale

**Le conseil adopte cette délibération.**

**Par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian BRUNEAUD  
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

ID : 089-218903466-20260427-226\_037-DE

